



Conseil économique et social

Distr. générale
21 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports

Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie

Quinzième session

Varsovie, 31 janvier et 1^{er} février 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la quinzième session*

Qui s'ouvrira à Varsovie le mardi 31 janvier 2017, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Recensement des flux de marchandises susceptibles d'emprunter les liaisons de transport Europe-Asie (LTEA).
3. Aide à la coordination des horaires et des tarifs intégrés pour les liaisons de transport Europe-Asie.
4. Définition des besoins et des exigences des producteurs, expéditeurs, négociants et transitaires en matière de transport et de commerce sur les axes LTEA.
5. Informations fournies par les participants sur les faits récents concernant les projets prioritaires relatifs aux infrastructures de transport sur les axes LTEA.
6. Systèmes d'information géographique.
7. Questions diverses.

* Par souci d'économie, les délégués sont priés de se munir de leurs exemplaires des documents nécessaires lors de la réunion. Aucun document ne sera disponible en salle. Avant la session, les documents pourront être téléchargés depuis le site Web de la Division des transports de la CEE www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html. À titre exceptionnel, les documents pourront aussi être obtenus par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039).

GE.16-20587 (F) 241116 011216



* 1 6 2 0 5 8 7 *

Merci de recycler



8. Date de la prochaine réunion.
9. Résumé des décisions.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point à examiner est l'adoption de l'ordre du jour.

Documents

ECE/TRANS/WP.5/GE.2/29.

2. Recensement des flux de marchandises susceptibles d'emprunter les liaisons de transport Europe-Asie

L'Institut de recherches scientifiques sur les transports routiers (NIAT) de Moscou, qui est le consultant chargé de la rédaction du rapport sur la phase 3 du projet concernant les liaisons de transport Europe-Asie, fera un exposé à l'adresse du Groupe de travail. Il présentera la deuxième mouture du rapport (phase 3) sur la base des observations faites par le Groupe au cours de la quatorzième session en octobre 2016. Le Groupe d'experts voudra peut-être examiner le projet présenté et faire connaître son opinion et ses conseils en vue de la finalisation du rapport.

Le Groupe d'experts sera peut-être intéressé également par les exposés des représentants des principales parties prenantes du projet LTEA.

Documents

Document informel WP.5/GE.2 (2016) n° 1/Rev.1.

3. Aide à la coordination des horaires et des tarifs intégrés pour les liaisons de transport Europe-Asie

Le Groupe d'experts pourra prendre connaissance des nouvelles informations concernant les horaires et les tarifs pratiqués sur les axes LTEA. Comme convenu à la quatorzième session du Groupe d'experts LTEA, l'Organisation pour la coopération entre les chemins de fer présentera un document sur les trains fonctionnant sur des itinéraires réguliers entre l'Europe et l'Asie (document informel WP.5/GE.2 (2015) No. 3/Rev.2).

Documents

Document informel WP.5/GE.2 (2015) n° 3/Rev.2.

4. Détermination des besoins et des exigences des producteurs, expéditeurs, négociants et transitaires en matière de transport et de commerce sur les axes LTEA

Le Groupe d'experts se rappellera sans doute que, suivant le plan de travail qu'il a adopté (ECE/TRANS/WP.5/GE.2/2013/1), il est censé déterminer les besoins et les exigences (y compris les obstacles à surmonter) des producteurs, expéditeurs, négociants et

transitaires en matière de transport le long des neuf axes de transport ferroviaire et routier Europe-Asie.

Le Groupe d'experts entendra les exposés des producteurs, expéditeurs, négociants et transitaires, lesquels relateront leurs expériences et feront part de leurs pratiques optimales, des problèmes rencontrés et de leurs idées de solutions.

5. Informations fournies par les participants sur les faits récents concernant les projets prioritaires relatifs aux infrastructures de transport sur les axes LTEA

Le Groupe d'experts pourra prendre connaissance des nouvelles informations communiquées à ce propos par les gouvernements et donner des indications au secrétariat sur de possibles mesures à prendre.

6. Systèmes d'information géographique

Le Groupe d'experts continuera de recevoir des observations et des conseils des gouvernements et procédera à un échange de vues sur la manière de poursuivre le développement des systèmes d'information géographique (SIG), notamment sur le financement de ce volet du projet LTEA. L'éventuelle participation d'entreprises commerciales aux SIG pour les liaisons de transport Europe-Asie sera également envisagée.

Documents

ECE/TRANS/WP.5/GE.2/2014/1.

7. Questions diverses

Le Groupe de travail examinera d'autres questions concernant la conclusion de la phase 3 du projet LTEA.

8. Date de la prochaine réunion

Le Groupe d'experts fixera la date et le lieu de sa seizième session.

9. Résumé des décisions

Le Groupe d'experts adoptera la liste des principales décisions à la fin de la session.
